



Ventes parts sarl en moselle

Par **jaminet**, le **30/03/2013** à **15:24**

bonjour,

je suis actionnaires dans une sarl a hauteur des 20%(je vends mes parts) nous sommes 4 associés je n'y travaille pas , nous avons depuis quelques mois beaucoup de different entre associé je souhaiterais savoir comment faire si aucun des autres associés ne me rachete mes parts et si je ne trouve pas de tiers pour me les racheter pour m'en débarasser?

merci d'avance

Par **FRANCK34**, le **30/03/2013** à **16:51**

bonjour,

il faut trouver un acquéreur

si les associés refusent l'acquéreur,

ils sont obligés de racheter vos parts

pour tout savoir sur la SARL

<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>

Par **trichat**, le **31/03/2013** à **22:43**

Pour compléter la réponse précédente, il convient tout d'abord de consulter les statuts et savoir s'ils ont prévu une procédure de cession des parts:

- priorité de rachat aux autres associés;
- agrément d'un nouvel associé, acquéreur de vos parts; en cas de refus, vos associés sont tenus de vous racheter vos parts.

Mais la principale difficulté tient le plus souvent à l'évaluation des parts sociales dans une SARL.

Cordialement.